

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs d'acide téréphtalique originaire de la République de Corée et des États-Unis mexicains

Base juridique : règlement d'exécution (UE) 2026/801 de la Commission du 09.04.2026 – [JO L du 10.04.2026](#).

Type de mesure : institution d'un droit antidumping provisoire sur les importations d'acide téréphtalique originaire de la République de Corée et des États-Unis mexicains (Mexique).

Entrée en vigueur : 11.04.2026.

Produit concerné : acide téréphtalique.

Nomenclature concernée : code NC ex 2917 36 00 (code TARIC 2917 36 00 11).

Pays d'origine : République de Corée et États-Unis mexicains (Mexique).